

## Avis de rupture de stock

(Novo-Chloroquine, Co. 250 mg)

La Régie de l'assurance maladie du Québec vous informe que la compagnie Novopharm est présentement en rupture de stock pour le produit suivant :

Novo-Chloroquine	Co.	250 mg	00021261
------------------	-----	--------	----------

Durant la période de rupture de stock, la Régie accepte de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la mise en capsule du mélange de poudre de chloroquine (phosphate de) avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments*, et ce, à partir du **1<sup>er</sup> novembre 2018**. Vous devez alors utiliser le code de service professionnel approprié à la préparation de capsules.

Pour ce faire, vous devez utiliser le code de facturation suivant :

Chloroquine (phosphate de)	Caps.	250 mg	99105293
----------------------------	-------	--------	----------

Si vous faites préparer la mise en capsule du mélange de poudre de chloroquine (phosphate de) avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments* à l'extérieur de votre pharmacie, la Régie remboursera exceptionnellement le prix réel d'acquisition incluant les frais de préparation, à même le coût du médicament. De plus, vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement de l'ordonnance.

Veuillez noter que depuis le 31 octobre 2018, les frais de transport doivent être facturés selon les modalités prévues au programme de remboursement des coûts relatifs au transport des thérapies parentérales, des solutions ophtalmiques et des préparations magistrales non stériles.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires  
Développeurs de logiciels de facturation – Pharmacie